

Challenge Startup 2021-2022 Autorisation de prise de vue

Je soussigné(e)
demeurant
autorise l'Université Paris-Saclay et Start in Saclay, à utiliser et diffuser à titre gratuit et non exclusif mon image photographiée lors du Challenge Startup 2021-2022 et destinée à une exploitation commerciale ou non commerciale.
Les photographies ci-dessus mentionnées ont vocation à faire l'objet de représentation publique et de reproduction. La représentation publique des photographies précitées comporte notamment la communication au public : - par la presse écrite, - par télédiffusion de l'œuvre dans un lieu accessible au public, - et plus généralement par tous moyens existants ou à venir.
L'Université Paris-Saclay et Start in Saclay s'interdisent expressément de procéder à une exploitation des images susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, à la dignité ou à l'intégrité de ma personne.
Je garantis que je ne suis pas lié(e) par un contrat exclusif relatif à l'utilisation de mon image ou de mon nom.
Je déclare que la présente autorisation est accordée pour le monde entier et pour une durée de 10 ans à compter de la signature de la présente, renouvelable par tacite reconduction, sauf dénonciation de la part du signataire par un courrier à l'adresse suivante : contact.pepite@universite-paris-saclay.fr et contact@startinsaclay.fr
Je prends acte du fait que, les prises de vue étant diffusées sur des réseaux ouverts, ma dénonciation ne sera valable qu'en ce qui concerne l'Université Paris-Saclay et Start in Saclay qui ne pourront être tenus responsables de l'utilisation que d'autres entités pourraient en faire, malgré mon éventuelle dénonciation.
Fait à
Leen deux (2) exemplaires
en deax (2) exemplanes
Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

Les informations recueillies sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Direction de la Formation et de la Réussite de l'Université Paris-Saclay pour les usages définis ci-dessus. Elles sont conservées pendant la durée de l'autorisation. Les photographies diffusées sont destinées à la publication dans les conditions visées à la présente autorisation.

Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier ou retirer en contactant le correspondant informatique et libertés de l'Université à l'adresse suivante <u>cil@universite-paris-saclay.fr</u>

Vous avez également la possibilité, en application de l'article 40-1 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, de définir des directives relatives au sort de vos données à caractère personnel après votre décès.